

## POLE SUD-EST

## BIENVENUE À FUTUR 3!

Le couperet est tombé! Avant même de connaître les résultats des élections régionales, et pendant que ses personnels sont occupés à honorer le service public de leur travail pour cet épisode inédit de la vie politique française, la direction du pôle sud-est travaille de son côté au futur des éditions d'informations en région.

Imaginez des JT avec chaque jour un reportage des régions voisines...

Imaginez des Soirs 3 régionaux communs...

Imaginez des Voix Est Libre réduites à 26 minutes...

Ce n'est plus de la science fiction, puisque, avant même la réunion du CE du 11 décembre, la décision a été annoncée cette semaine par le délégué régional de l'antenne des Alpes et confirmée à demi-mot par celui de Provence-Alpes, pour application dès janvier 2016 dans le nord et le sud du pôle.

Loin des grandes déclarations de la présidente de France TV sur le maintien en l'état des 24 antennes. Loin des grandes professions de foi entendues ça et là lors des Assises de l'Entreprise sur la grande richesse de France 3, de son maillage et de son "info de proximité".

Quel mépris pour nos téléspectateurs toujours fidèles, notamment dans les grandes villes, pour qui le Soir 3 régional était le seul créneau d'information "près de chez eux" qu'ils pouvaient suivre après 20h!

Quelle gifle pour les journalistes impliqués dans la fabrication de la « Voix Est Libre » (et par là même pour toute une rédaction et une antenne), seule émission de débats politiques ou de société, et leurs invités, souvent très actifs dans la forme que nos confrères avaient imaginée pour cette émission, son rythme et le recul qu'elle permet d'instaurer sur les sujets traités!

Et quel aveuglement, quel non-sens déontologique d'inclure **quotidiennement** dans les journaux des reportages de régions voisines, dont les préoccupations et enjeux sont souvent diamétralement opposés!

Et pour quel résultat au final, sinon de rares économies de bouts de chandelles en Equivalents Temps Plein qui permettront à la direction du pôle sud-est d'être parmi les bons élèves ?

Le SNJ demande à la direction du pôle sud-est et à celle en charge de l'information en régions, de renoncer à ces nouvelles restrictions d'antennes. Les salariés, journalistes et techniciens, comme leurs managers doivent être consultés sur leur avenir.

Le SNJ se réserve le droit d'agir en conséquence sur le non-respect de l'autonomie de nos antennes, sur l'atteinte grave au pluralisme de l'information et sur le droit de nos téléspectateurs à être informés au plus près de leurs préoccupations quotidiennes.

Lyon, le 4 décembre 2015

Retrouvez-nous sur : Twitter @SNJ\_FTV et Facebook : Snj.ftv